



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Générale de Rénovation SA en liquidation, Rolle**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3. Date de la décision: 28.07.2011
4. Echéance de préavis des créances: **19.09.2011**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Générale de Rénovation SA en liquidation, Chemin du Closel
13, 1180 Rolle
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Conformément à l'article 745 al.3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Me Thierry Dubois, notaire
1260 Nyon

06299964



Donnerstag - Jeudi - Giovedì, 18.08.2011, No 159, Jahrgang - année - anno: 129

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art. 742 OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art. 742 CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)